

L'ANTI-ÉLITISME : UNE PASSION FRANÇAISE ?

Le populisme est la chose du monde la mieux partagée et son corollaire – l'anti-élitisme – l'est tout autant. Notre pays, qui souffre régulièrement de prurits poujadistes, de jacqueries anti-establishment, de boulangisme larvé, serait-il par essence plus porté que d'autres au rejet des élites ? Qui peut l'affirmer ? Les âmes nationales sont insondables, pour peu d'ailleurs qu'elles existent. Mais l'histoire laisse apparaître des lignes de force qui structurent notre culture politique et sont encore à l'œuvre aujourd'hui.

19

L'anti-élitisme a pris différentes formes depuis deux siècles. Des courants, de droite comme de gauche, n'ont eu de cesse de remettre en cause ceux qui exerçaient le pouvoir, en leur déniaient toute légitimité, souvent en les accusant de trahir le peuple qu'ils étaient censés servir. D'autres, plus profonds encore, récusent l'idée même qu'une élite puisse se distinguer.

Face à ces mouvements aussi divers que puissants, qui ne relèvent d'ailleurs pas tous du populisme, la République a tenté d'opérer une synthèse en cultivant un rapport aux élites paradoxal. La Révolution avait, elle-même, fonctionné sur une tension entre l'aspiration à l'égalité qui se manifestait alors avec éclat et l'idée aristocratique que certains étaient plus à même que d'autres de conduire le pays : le peuple demeurait un objet de méfiance en raison de ses réactions imprévisibles. La République n'a rien fait d'autre que de suivre ce sillon en tentant de concilier la passion de l'égalité – totem absolu – et la nécessité, pour l'essentiel pratique, de constituer une élite dirigeante. À cette fin, le projet républicain a inventé un concept qui devait ensuite se décliner en mode opératoire de sélection des meilleurs : le mérite. À travers cette idée de méritocratie, c'est bien une conception synthétique, aristocrato-démocratique,

de l'élite qu'on a voulu faire triompher. Mais cette synthèse repose sur des bases fragiles. Le principe premier, celui de l'égalité, est si fort qu'il laisse planer une constante suspicion sur ceux qui sont distingués pour exercer le pouvoir. Le soupçon n'est levé que si le mode de sélection des élites républicaines paraît se conformer à ce principe et si l'aristocratie en question répond aux attentes politiques, sociales et morales du peuple. De ce fait, la mise sous tension des élites est permanente, avec une intensité variable selon les périodes.

20 C'est cette mise sous tension que l'on voudrait évoquer ici. Notre rapport complexe aux élites témoigne finalement d'une conception ambiguë de la démocratie, qu'illustre une difficulté à concevoir l'idée de pouvoir, sa légitimité, et l'acceptation d'une relation nécessairement asymétrique entre gouvernés et gouvernants, ce dernier terme étant entendu au sens très large.

Avant d'aller plus loin, une précision sur notre imprécision. S'agissant de la notion même d'élite, il n'est pas question de recourir à des définitions sociologiques subtiles qui renvoient à des débats qui le sont tout autant. Par « élite », on entendra cet objet fantasmatique – mythe politique, pour reprendre les mots de Raoul Girardet¹ – qui mobilise les forces sociales et qui correspond à cette nébuleuse constituée de ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique, médiatique ou intellectuel et bénéficient dans les faits d'un statut, réel ou supposé, privilégié dans la société.

UN ANTI-ÉLITISME RÉACTIONNAIRE OU POPULISTE

Le rejet des élites a connu des formes très diverses tout au long des deux siècles qui ont suivi la Révolution. Reposant sur des présupposés philosophiques et des valeurs différentes, ces courants ont cependant en commun de magnifier le « peuple », objet abstrait qui s'oppose à ceux qui lui auraient confisqué le pouvoir à leur profit.

On peut d'abord identifier un anti-élitisme de droite, réactionnaire, qui rejette l'égalité démocratique et en appelle, dans la lignée maurrassienne, au respect des hiérarchies traditionnelles. La nécessité d'une élite n'est pas en soi contestée, mais celle qui est au pouvoir en vertu du processus démocratique hérité de la Révolution est jugée inapte, obsédée par ses propres intérêts et conduisant le pays à la décadence. Puissant jusqu'à la seconde moitié du xx^e siècle, comme force d'opposition au mouvement démocratique, l'anti-élitisme de droite est aujourd'hui marginal.

1. *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.

La tradition proprement populiste est, quant à elle, loin d'avoir disparu de notre horizon politique. Elle entend se situer, le plus souvent, en dehors du jeu partisan en appelant directement au peuple contre les élites. Bien que fort différents et nés de contextes historiques singuliers, boulangisme, poujadisme et lepénisme s'inscrivent dans ce mouvement qui ne remet pas, en tout cas formellement, en cause la démocratie mais se nourrit de sa critique virulente.

La démocratie serait trahie par des élites qui auraient confisqué au peuple sa souveraineté. Elles prennent la forme de figures archétypales : les riches, les intellectuels, les Parisiens, les technocrates, les juifs, les mondialisés, les déracinés, les pourris... selon les clivages que l'on privilégie, identitaires, sociaux ou moraux. C'est là d'ailleurs un trait commun à tous les anti-élitismes : l'élite n'est jamais un être vraiment concret. C'est une nébuleuse désignée à la vindicte populaire sous une appellation commode qui sonne comme un slogan.

21

Les parlementaires constituent souvent une cible de choix. Par exemple, le boulangisme, mouvement attrape-tout, soutenu pour l'essentiel par des hommes de gauche mais qui mêle aussi bonapartistes et monarchistes, a trouvé son unité dans la critique du parlementarisme et dans une « rhétorique protestataire des petits contre les gros »². Cet antiparlementarisme porte en lui une critique de la représentation politique en invoquant la nécessité de donner la parole au peuple au moyen d'une connexion directe établie avec le leader. Par définition, cet homme providentiel connaîtrait parfaitement les aspirations des citoyens, contrairement aux parlementaires, accusés d'avoir détourné les institutions à leur profit exclusif et confisqué le pouvoir. On sait l'appétence que les Français ont historiquement éprouvée pour cette figure du Sauveur, comme s'ils préféreraient être dominés par un seul plutôt que gouvernés par plusieurs.

Dans *Genèse du populisme. Le peuple et les gros*, Pierre Birnbaum a montré à quel point cette rhétorique anti-élitiste n'était pas l'apanage des courants de droite. Le rejet des nantis, de l'establishment, de « ceux qui en croquent », est un puissant moteur de mobilisation sociale et politique dans tous les camps. Birnbaum rappelle que, lors de l'avènement du Front populaire, le Parti communiste a puisé aux sources de la Révolution française en opposant, par la voix de Maurice Thorez, le peuple aux « deux cents familles », substituant à la stricte logique marxiste

2. Jean Garrigues, « Le boulangisme est-il antiparlementaire ? », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, hors-série n° 9, 2013, p. 49-58.

de la lutte des classes celle entre le peuple et une oligarchie. Cette rhétorique trouve d'ailleurs encore écho aujourd'hui en dehors même des formations proprement populistes. Le député socialiste Christian Eckert écrit sur son blog en 2010 que « l'époque des deux cents familles est de retour et le président Sarkozy est à leur service³ ». Quant à François Hollande, on se souvient qu'il avoua ne pas aimer les riches ou que son adversaire était le monde de la finance qui, sans nom, sans visage et sans parti, gouverne pourtant.

22 On retrouve aussi sous-jacents des éléments de cette rhétorique dans la campagne que mena Jacques Chirac en 1995 autour de la fracture sociale, s'inspirant d'une analyse développée par Emmanuel Todd en novembre 1994, qui opposait les élites mondialisées et les classes populaires⁴. Au-delà d'un débat légitime, aujourd'hui encore, sur la mondialisation et ses effets, il s'agissait plus prosaïquement de renvoyer son concurrent, Édouard Balladur, à cette image de représentant des élites, orléaniste, pour tout dire bourgeois. Plus récemment, on a pu observer que, lors de la campagne pour la primaire de la droite et du centre de 2016, Nicolas Sarkozy a dénoncé de manière virulente les élites, « le petit Paris mondain », pour défendre « la majorité silencieuse », « la France de la vie réelle », en indiquant qu'il cherchait « la résurrection du peuple français ».

Derrière cet anti-élitisme se profile toujours une mythologie du peuple considéré comme pur et parfait, incarné par des figures comme celle de Jeanne d'Arc. C'est l'appel au bon sens, celui des braves gens qui subissent le joug des nantis. Et ce peuple fantasmatique que le populiste entend en quelque sorte incarner est fait d'un bloc. Comme le montre Jan-Werner Müller, le populisme n'est pas seulement le rejet des élites. Il est un antipluralisme : le peuple n'est pas constitué de citoyens ayant des points de vue différents, exprimant des opinions plurielles. Il forme une masse compacte, grossière⁵.

La dramaturgie n'est guère complexe et souffre peu les nuances. Elle est jouée avec force grosse caisse par certains et avec un petit air de flûte par d'autres, mais la tonalité est commune. Et en temps de crise, cette musique devient assourdissante.

3. Cité par Pierre Birnbaum, *Genèse du populisme. Le peuple et les gros*, Paris, Fayard, 2012, p. 20.

4. Emmanuel Todd, « Aux origines du malaise politique français », note de la fondation Saint-Simon, novembre 1994.

5. Jan-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Paris, Premier Parallèle, 2016.

UNE TRADITION

« DÉMOCRATIQUE-RÉVOLUTIONNAIRE »

Au-delà de ces mouvements et de cette rhétorique populiste souvent contagieuse existe une tradition qu'on qualifiera, en substance, de « démocratique-révolutionnaire », qui se situe clairement à gauche et nous semble peser peut-être plus profondément sur notre rapport aux élites. Elle puise sa substance directement aux sources de la Révolution. La nuit du 4 août 1789 y fait figure d'acte fondateur, beaucoup plus profond sans doute que la journée du 21 janvier 1793 et la mort du Roi. Dans cette nuit s'exprime la volonté d'assurer une parfaite égalité de chacun devant la loi. C'en est fini des privilèges et des lois privées. Comme le note Birnbaum, on trouve toujours des féodalités à combattre et « la France ne cesse de revivre 1789, de se concevoir comme un tiers état opposé à la "réaction"⁶ ».

23

Si Tocqueville a fait de l'aspiration à l'égalité le principal moteur du mouvement général vers la démocratie, il montre, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, combien elle structure en particulier la société française. On trouve chez les Français une « haine violente et inextinguible de l'inégalité », écrit-il⁷. Cette passion particulière pour l'égalité, « ardente, insatiable, éternelle, invincible », qu'éprouve le peuple français prend une forme psychologique particulière, celle de l'envie⁸, et les privilèges dont bénéficie l'aristocratie deviennent intolérables à la veille de 1789. Comme l'observe Tocqueville : « Ces misérables prérogatives remplissaient d'envie ceux qui en étaient privés, et du plus égoïste orgueil ceux qui les possédaient⁹. » On ne sait si l'envie est un moteur psychologique puissant dans notre société, mais nul doute qu'avec le besoin de liberté l'aspiration à l'égalité explique pour beaucoup les spasmes révolutionnaires qui ont secoué la France tout au long du XIX^e siècle et demeure un élément de mobilisation très fort aujourd'hui encore¹⁰.

Ce désir d'égalité n'est pas pour rien dans la méfiance éprouvée à l'égard de ceux qui se distinguent de la masse et bénéficient d'une place

6. Pierre Birnbaum, *Genèse du populisme*, op. cit., p. 59.

7. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), Paris, Flammarion, 1988, p. 296.

8. *Ibid.*, p. 68.

9. *Ibid.*, p. 183.

10. Une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques parue en 2013 montrait que la passion pour l'égalité était bien plus forte en France que dans d'autres pays comparables (Michel Forsé, « Une passion pour l'égalité particulièrement insatiable en France », *Revue de l'OFCE. Débats et politiques*, n° 131, 2013, p. 5-18).

particulière au sein de la société. Le rapport entre ce désir et le rejet des élites n'est certes pas une identité parfaite mais on peut y voir, sur le plan politique, l'origine d'un vieux fonds de contestation de la démocratie représentative au nom de ce qui serait une démocratie réelle, ce que François Furet appelle « la critique obsessionnelle de la démocratie au nom de la démocratie »¹¹.

24 Ce mouvement, il est vrai, n'est pas fait d'un seul tenant. Il peut être confondu avec le courant populiste dont il peut parfois se distinguer difficilement. Mais sa critique des élites ne s'accompagne pas aussi clairement de cet anti-pluralisme dont Jan-Werner Müller fait un marqueur essentiel du populisme. L'accent est mis sur la participation des citoyens et les processus qui permettent de traduire leur engagement dans la cité. Le peuple n'est pas considéré comme un bloc fantasmatique dont l'homme providentiel est seul à pouvoir interpréter et satisfaire les aspirations.

Pour prendre des exemples contemporains, on pourrait citer Pierre Bourdieu qui, lors des manifestations contre le plan Juppé en décembre 1995, devant des cheminots rassemblés gare de Lyon à Paris, dénonçait une élite qui entendait détruire une « civilisation associée à l'existence du service public, celle de l'égalité républicaine des droits ». Selon lui « cette opposition entre la vision à long terme de "l'élite" éclairée et les pulsions à courte vue du peuple ou de ses représentants est typique de la pensée réactionnaire de tous les temps et de tous les pays ; mais elle prend aujourd'hui une forme nouvelle, avec la noblesse d'État, qui puise la conviction de sa légitimité dans le titre scolaire et dans l'autorité de la science, économique notamment : pour ces nouveaux gouvernants de droit divin, non seulement la raison et la modernité, mais aussi le mouvement, le changement, sont du côté des gouvernants, ministres, patrons ou "experts" ; la déraison et l'archaïsme, l'inertie et le conservatisme, du côté du peuple, des syndicats, des intellectuels critiques ». Dans *La Faute aux élites*, Jacques Julliard répondait à Bourdieu en rappelant que la gauche, et finalement la République, s'était longtemps fondée sur « l'alliance du progrès scientifique et de la justice sociale, ou, si l'on préfère, des élites intellectuelles et du peuple », et que c'était ce pacte initial qui était aujourd'hui rompu. Il dénonçait alors deux figures jumelles, l'élitisme et le populisme : la démocratie sans le peuple et le peuple sans la démocratie, « deux chancres rivaux qui se nourrissent l'un de l'autre »¹².

11. François Furet, *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont-Calmann-Lévy, 1995, p. 25.

12. Jacques Julliard, *La Faute aux élites*, Paris, Gallimard, 1997.

Cette critique, qui peut aller jusqu'au rejet de l'idée même d'élite au nom d'une démocratie véritable, est devenue le *topos* d'une pensée de gauche radicale qui occupe une place de choix dans le paysage intellectuel. On pourrait évoquer Alain Badiou ou Jacques Rancière, qui connaissent une large audience. Pour Badiou, la démocratie électorale et parlementaire n'est que le régime politique le plus favorable au capitalisme, les élus et les gouvernements étant les fondés de pouvoir – bien impuissants d'ailleurs – d'une oligarchie économique¹³. Pour sa part, Rancière explique par exemple que le rejet du traité établissant une constitution pour l'Europe est l'expression de la volonté des citoyens de recouvrer leur souveraineté face à des oligarchies dirigeantes qui n'aiment la démocratie que lorsque la société en reste écartée¹⁴. Face aux carences évidentes de la démocratie représentative, des mouvements contemporains en appellent à la participation des citoyens, à la désobéissance civile, au nom d'une démocratie qualifiée de « réelle »¹⁵. Le recours au tirage au sort est souvent présenté comme un moyen d'assurer de manière absolue le principe d'égalité et d'éviter la constitution d'une oligarchie défendant ses intérêts. Par là même est niée l'idée que certaines fonctions exigent une compétence particulière.

25

Politiquement, la traduction de ces courants est diverse. On en trouve des éléments dans les mouvances écologistes ou alternatives. On peut aussi considérer que par certains aspects – peut-être moins par d'autres – relèvent de cet esprit les propositions faites par Jean-Luc Mélenchon de réunir une assemblée constituante citoyenne.

L'influence de ce courant dépasse certainement son poids réel, électoral, qui sans être négligeable demeure minoritaire en France. Il apparaît surtout comme en surplomb, intellectuel, moral, dans le débat en soumettant les tenants d'une démocratie représentative « classique » à un scrupule permanent et en les contraignant à une position défensive d'autant plus intenable que les difficultés de ce système représentatif ne sont pas des vues de l'esprit. Seuls les partisans de cette forme pure de la démocratie seraient donc fidèles au projet révolutionnaire initial en rejetant la distinction qui s'opère entre une élite gouvernante et les gouvernés.

13. Cf. par exemple les propos tenus lors d'un débat télévisé avec Marcel Gauchet – « Ce soir (ou jamais !) : Alain Badiou-Marcel Gauchet, le débat ! (2/5) », Youtube.com, 17 octobre 2014.

14. Jacques Rancière, *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.

15. Cf. Yves Sintomer, *Le Pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007 ; Sandra Laugier et Albert Ogien, *Le Principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte, 2014.

En cela, ce courant « démocratique-révolutionnaire » est bien plus radical puisque, poussée jusqu'à son terme, sa logique est la négation de toute élite.

Derrière se profile un procès permanent fait aux élites, une crise endémique de légitimité, que le projet républicain a tenté de canaliser en proposant la constitution d'une aristocratie qui ne soit pas contestable.

LE MODÈLE « RÉPUBLICAIN-ARISTOCRATIQUE »

26 En explorant la génétique républicaine, on peut déceler une tradition à rebours de celle égalitaire et révolutionnaire que l'on vient d'évoquer. Plus libérale, plus méfiante à l'égard de la démocratie, moins en vue mais tout aussi forte, elle fait la part belle à l'idée de représentation politique du peuple par une nouvelle forme d'aristocratie. Naturellement vient à l'esprit le concept de souveraineté nationale promu par Sieyès, qui s'exprimait ainsi en septembre 1789 à l'Assemblée nationale: « Les citoyens peuvent donner leur confiance à quelques-uns d'entre eux. Sans aliéner leurs droits, ils en commettent l'exercice. C'est pour l'utilité commune qu'ils se nomment des représentants, bien plus capables qu'eux-mêmes de connaître l'intérêt général et d'interpréter à cet égard leur propre volonté¹⁶. » Mais l'idée que doit émerger une élite plus capable que la masse ne se cantonne pas à la représentation politique. Il s'agit plus largement d'organiser ainsi la société.

Ce modèle que l'on pourrait qualifier de « républicain-aristocratique » a été élaboré tout au long du XIX^e siècle sur des bases idéologiques et pragmatiques. Pierre Rosanvallon a montré que le projet républicain, reposant sur l'idée de Raison, nécessairement une, avait conduit à une conception moniste de l'élite¹⁷. Sa vocation est de servir l'intérêt général, fruit de la Raison, incarné par l'État. Pour Rosanvallon, cet unanimité rend inconcevable l'idée d'un pluralisme des élites: la « super-élite » républicaine en son unicité se substitue aux corps intermédiaires. On pourrait ajouter que cette approche idéale interdit d'envisager que l'élite en question puisse poursuivre des intérêts qui lui soient propres. Telle est pourtant la pente naturelle de tout système aristocratique. Et quand cette réalité apparaît fatalement au grand jour, elle peut conduire à un rejet plus puissant encore, tant le décalage avec le modèle idéal, mythique, est important.

16. *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, 1^{re} série, t. 8, Paris, Dupont, 1875, p. 594.

17. « Les élites françaises, la démocratie et l'État. Entretien avec Pierre Rosanvallon », *Esprit*, n° 236, 1997, p. 60-72.

La construction de ce modèle aristocratique a également répondu à des contingences historiques. Avec l'avènement de la III^e République, il s'agissait de démontrer la capacité du nouveau régime à gouverner et à gérer le pays, en particulier après l'épisode révolutionnaire de la Commune. Contrairement à ce que prétendaient ses adversaires, la République ne devait pas être le règne d'une masse informe. Il fallait que ce corps politique ait une tête et que celle-ci soit bien faite. Comme l'a souligné Christophe Charle, l'enjeu était de faire émerger une nouvelle aristocratie, choisie sur un mode égalitaire, capable par la raison et la compétence de se substituer à celle qui avait jusqu'alors exercé le pouvoir, en se fondant sur son capital social, économique et familial¹⁸. De la sorte devaient être aussi tenues à bonne distance les velléités révolutionnaires, en portant haut le principe d'égalité, clé de l'accès à cette nouvelle élite.

S'est alors construit tout un récit autour de la fabrication de cette élite, sélectionnée et formée dans des écoles spécialement dédiées à cette mission, que ce soit Polytechnique, l'École normale supérieure ou, plus tard, l'École nationale d'administration. Le concours est devenu l'instrument de sélection par nature égalitaire, dans le respect du principe énoncé à l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Tous les citoyens étant égaux à ses yeux [ceux de la loi] sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. » Il s'agissait là de la nécessaire condition à remplir pour rester fidèle à l'acte fondateur de 1789 et faire accepter l'émergence de cette nouvelle aristocratie.

Ce modèle parfaitement équilibré permettait de résoudre la quadrature du cercle, pour autant qu'il fonctionnait véritablement. Or, pour des raisons qui lui sont propres ou extérieures, il n'est plus en mesure de le faire.

En dehors même des critiques marxistes plus globales de la démocratie parlementaire, les limites de ce récit mythique qu'est la méritocratie républicaine ont été mises en évidence, en particulier par Pierre Bourdieu¹⁹. La sociologie a en partie déconstruit ce mythe en montrant combien le système éducatif, ouvert en droit, conduisait trop souvent à préserver les positions acquises. Même s'il n'en tire pas les mêmes conclusions,

18. Christophe Charle, *La République des universitaires, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1994 ; *id.*, *Les Élités de la République, 1880-1900*, Paris, Fayard, 2006.

19. À travers notamment sa critique de l'institution scolaire et universitaire. Cf. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.

Jacques Julliard constate également : « L'imperméabilité des corps et des états demeure aujourd'hui, comme à la veille de 1789, la question primordiale de la société française avant même celle de l'égalité²⁰. » Les classes les plus populaires – et demain les classes moyennes ? – sont globalement tenues à l'écart du système de sélection des élites et les quelques cas d'ascension sociale qui sont mis en avant sont le paravent dissimulant un mécanisme qui tend à maintenir les positions acquises.

Le modèle égalitaire républicain reposait aussi sur l'idée d'un intérêt général discernable par une élite éclairée qui exerçait le pouvoir politique et administratif grâce à un État puissant, capable d'agir dans le domaine économique. Avec la rétractation non seulement de cet État mais aussi plus largement du politique, en tout cas dans le domaine économique, cette élite a perdu les leviers qui étaient les siens. Elle apparaît comme impuissante ou incompétente, dans un contexte de crise de nos structures liée au processus de mondialisation.

Deux conditions sont certainement requises pour qu'une élite soit acceptée : que chacun ait la possibilité d'en faire partie pour peu qu'il en ait les capacités ; que cette élite soit efficace. On a le sentiment diffus mais profond que tel n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui.

Reste une dernière condition : que l'élite soit morale. Les Français ont certainement eu un rapport ambigu à cette exigence. On a vu régulièrement des personnes pourtant condamnées pour des faits délictueux être réélues. Il y avait là peut-être un certain goût pour la « canaille » qui contrastait avec le comportement des sociétés nordiques ou anglo-saxonnes. La succession des scandales politiques, financiers, nous semble tout de même peser sur le climat général et l'anti-élitisme qui caractérise notre époque. On attend une forme de décence, de modération, finalement d'austérité de la part de ceux qui exercent le pouvoir et disposent des moyens qui y sont associés. Les débordements de certains jettent le trouble sur le comportement de tous les autres.

Ce mouvement n'est pas strictement français. Le rejet des élites se manifeste partout, des États-Unis de Donald Trump au Royaume-Uni du Brexit. Pourtant, il nous semble qu'il prend une dimension particulière dans notre pays. Il est l'expression des limites d'un modèle, de la rupture d'un pacte qui avait permis de concilier au mieux l'aspiration à l'égalité et la volonté de distinguer l'excellence. La crise du modèle « républicain-aristocratique » laisse le champ libre à tous les populismes qui s'y engouffrent avec voracité et revigore une critique « démocratique-révolutionnaire »

20. Jacques Julliard, « Nous, le Peuple », *Le Débat*, n° 143, 2007, p. 9.

qui appuie sur les points les plus douloureux. Pour le moins, les élites elles-mêmes ont leur part de responsabilité dans le rejet dont elles sont l'objet. En observant le fossé qui s'était creusé entre ces élites enfermées dans leurs certitudes et sourdes à la misère du monde, et un peuple prêt à se livrer au premier des démagogues, Jacques Julliard considérait, à la fin des années 1990, qu'il valait mieux une nuit du 4 Août des élites que des vêpres siciliennes²¹. Espérons que, pour une fois, la nuit précédera le soir.

21. Jacques Julliard, *La Faute aux élites*, op. cit., p. 231.

R É S U M É

L'anti-élitisme est-il une passion française ? L'histoire politique de notre pays est traversée par des courants qui ont régulièrement mis en cause ceux qui exerçaient le pouvoir en leur déniaient toute légitimité pour ce faire. On peut identifier trois courants : réactionnaire, populiste, « démocratique-révolutionnaire ». Ce dernier courant fait peser depuis la Révolution française une suspicion permanente et profonde sur les élites. Face à cela, la République a tenté de concilier cette passion de l'égalité et la nécessité de distinguer une élite. Ce modèle « républicain-aristocratique », qui reposait sur la méritocratie, connaît aujourd'hui une crise qui imposerait une nuit du 4 Août des élites françaises.